



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **10 janvier 2011**

Délibération n° 2011-1985

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Opérations globalisées 2011 de la direction de la propreté - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur Desbos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : jeudi 30 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mmes Palēja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Appell (pouvoir à Mme Pédrini), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Cochet (pouvoir à M. Petit), Ferraro (pouvoir à M. Serres), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 10 janvier 2011**Délibération n° 2011-1985**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Opérations globalisées 2011 de la direction de la propreté - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Descriptif du projet et de la demande

Les opérations globalisées sont celles pour lesquelles un plan de renouvellement annuel est défini et les crédits de paiement délibérés et inscrits chaque année. Elles concernent l'essentiel des investissements de la direction de la propreté.

Les opérations globalisées 2011

L'enveloppe des opérations globalisées pour la direction de la propreté est fixée, pour l'exercice 2011, à 9 156 000 €. Les besoins d'investissement pour chaque opération sont les suivants :

Centres de recyclage et de stockage des déchets urbains (opération n° 1774)

. Enjeux :

Cette opération permet, pour la part revenant à la direction de la propreté, la mise en conformité au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) (gestion courante et post-exploitation) des centres de stockage de déchets ultimes ainsi que la réfection d'équipements des déchèteries en vue d'améliorer leur fonctionnement.

. Proposition pour 2011 :

Il est proposé d'individualiser cette opération à hauteur de 146 000 €.

Déchèteries :

En 2011, un effort particulier est nécessaire pour les déchèteries, dont le parc est vieillissant, car nombre d'entre elles ont été construites au début des années 1990. Notamment, le mauvais état des dalles béton sous les bennes génère des difficultés d'exploitation : mauvais positionnement des bennes, difficultés d'entretien et de nettoyage, risque d'endommagement des murs de quai et des bennes lors du levage par le système ampiroll.

La technique de renforcement des dalles béton par des plaques métalliques au niveau des roues des bennes, expérimentée à Pierre Bénite, donne satisfaction et doit permettre d'améliorer sensiblement la durée de vie de l'ouvrage.

Centre d'enfouissement technique (CET) de Genas - Traitement du biogaz :

Dans le cadre du nouveau marché d'exploitation du site de Genas, un suivi régulier du biogaz émis en tête de puits est réalisé. Le prestataire étudie un système de traitement adapté à la situation spécifique de ce CET, à savoir un débit assez faible avec une concentration en méthane forte sur un puits uniquement. Pour l'année 2011, un système de traitement pourrait être proposé.

CET de Rillieux la Pape - maison du gardien :

Suite au départ du précédent occupant en janvier 2010, la direction de la logistique et des bâtiments a réalisé un diagnostic de ce logement. En 2011, pourraient être engagés des travaux de réhabilitation et remise aux normes ou de déconstruction (avec opérations de désamiantage). La décision sur le devenir du logement n'est pas encore prise.

Gros entretien - renouvellement (GER) de l'usine d'incinération de Lyon-sud (opération n° 1782)

. Enjeux :

Parmi les travaux de gros entretien renouvellement (GER), on peut distinguer ceux de maintenance courante (type fours-chaudières, pompes, moteurs ou pulvérisateurs des laveurs de fumées) et ceux à caractère exceptionnel (type rénovation de système de contrôle-commande ou changement à neuf d'un équipement structurel comme un laveur).

GER de maintenance courante :

Depuis 2010, il convient de prendre en compte les opérations de maintenance courante sur les équipements associés à la mise aux normes (travaux de 2005) tels que le changement d'un étage de catalyseur sur chaque ligne ou le changement des tubes en téflon des échangeurs-désaturateurs.

GER à caractère exceptionnel :

La plupart des travaux rentre dans le cadre d'un renouvellement des équipements à mi-vie de l'installation du fait de leur vieillissement normal. L'usine a été conçue pour une durée de 30 ans de fonctionnement et en totalise, aujourd'hui, 20. En misant sur une durée de vie totale de 35 ans, il est possible d'estimer que les trois années passées (2007, 2008 et 2009), l'année en cours (2010) et l'année à venir (2011) coïncident avec les opérations de renouvellement qui n'auront lieu qu'une seule fois dans la vie de l'usine (sauf cas de force majeure).

Par ailleurs, la période actuelle est opportune pour les investissements de renouvellement d'envergure (changement de gros équipements) ou de modernisation (mise à niveau des systèmes électriques), car le temps de fonctionnement restant pour l'usine (10 à 15 ans) permet d'amortir ces investissements.

Le maintien d'un niveau correct d'investissement en GER garantit une disponibilité importante de l'usine. Ceci permet de fournir suffisamment d'énergie au réseau de chauffage urbain pour faire bénéficier les usagers du taux de TVA réduit.

. Proposition pour 2011 :

Il est proposé d'individualiser cette opération à hauteur de 3 500 000 €.

Ce montant correspond pour 2 605 000 € au GER de maintenance courante et pour environ 895 000 € au GER à caractère exceptionnel. Il est inférieur de 10 % au montant prévu au programme pluriannuel défini fin 2009.

Le programme détaillé d'investissement pour 2011 est présenté dans le tableau ci-dessous.

Travaux	Motif	Contexte	Budget (en €)
Entretien des matériels			295 000
achat une piste de grille de four complète	renouvellement	usure normale	100 000
fourniture pré-crible L1	renouvellement	usure normale	55 000
fourniture tambour magnétique	renouvellement	usure normale	50 000
fourniture pièces alimenteurs (tôle d'usure et barreaux)	renouvellement	vieillessement normal	45 000
aménagement poste chlore	évolution réglementaire	usure normale	45 000

Entretien des bâtiments			0
Traitement des fumées			515 000
remplacement 1 filtre-presse de la STEP	renouvellement	vieillessement normal (1989)	155 000
changement frappeage électrofiltre L2 et L3	renouvellement et modernisation	vieillessement normal (1989)	100 000
fourniture pièces variateurs VT1 et VT2	consommables mise aux normes		70 000
rénovation laveur G1 L2	rénovation	vieillessement normal (1989)	55 000
fourniture volute VT1 L3	reprises locales	vieillessement normal (1989)	50 000
achat pulvérisateurs laveurs	renouvellement	vieillessement	50 000
achat 80 tubes téflon échangeur (200/ligne)	consommables mise aux normes		20 000
révision électrofiltre L1			15 000
Travaux sur chaudières			1 795 000
travaux renouvellement fours chaudières	usure normale	renouvellement	800 000
fourniture tubes chaudières (incluant 1 double modules RA par ligne)	usure normale	renouvellement	635 000
travaux de fumisterie	usure normale	renouvellement	240 000
fourniture matériaux réfractaires (briques et coquilles de protections)	usure normale	renouvellement	120 000
Turbo alternateurs			650 000
turbine GTA2 : travaux de remise en état du rotor	système obsolète	plus de pièce de rechange disponible	350 000
remplacement faisceaux sous-station	fuites multiples	vieillessement normal (2000)	100 000
rénovation d'un puits de forage (parking)	usure normale (dégradation tube)	rénovation	90 000
rénovation du système de piège à billes du condenseur	usure normale	changement pièces d'usure	40 000
fourniture 1 pompe PCCU	usure normale	renouvellement	55 000
fourniture 1 pompe de forage	usure normale	renouvellement	15 000
Entretien électrique			245 000
migration SNCC V6 + redondance AS400 communs	évolution permanente des versions	mise à jour	130 000
changement gaine à barres des 3 transformateurs d'origine	renouvellement	vieillessement normal (1989)	85 000
changement d'un onduleur de l'extension	renouvellement	vieillessement normal (2004)	30 000
Rénovation réseau vapeur industrielle			0

Matériel technique service propreté (opération n° 1800)

. Enjeux :

Concernant le matériel de viabilité hivernale, l'année 2011 sera consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du plan de déneigement manuel consistant à traiter des cheminements piétonniers prioritaires au sein de chaque commune avec l'acquisition de matériel adapté.

Pour le matériel technique de nettoyage, le budget sera orienté vers une mise en conformité du parc du petit matériel thermique au regard du résultat de l'étude sur les vibrations. Ce budget consistera également à acquérir ou renouveler le parc de corbeilles de propreté.

. Proposition pour 2011 :

Il est proposé d'individualiser cette opération à hauteur de 350 000 €.

Ce montant permettra la mise en place de plans de déneigement de secteur nécessitant des épandeurs à sel manuels, le remplacement de bacs à sel endommagés lors des épisodes neigeux de début 2010 et l'acquisition de bennes pour assurer le transfert de déchets de balayage ou d'ébouage des sites d'exploitation.

Bouches de lavage (opération n° 1788)

. Enjeux :

Cette opération vise à adapter, de façon marginale, le parc de bouches de lavages (environ 10 000) utilisées pour le nettoyage. En effet, ponctuellement, il peut être nécessaire de supprimer ou de créer quelques bouches de lavage.

. Proposition pour 2011 :

Il est proposé d'individualiser cette opération à hauteur de 60 000 €.

Poids lourds propreté (opération n° 1794)

. Enjeux :

La politique de renouvellement du parc de véhicules poids lourds doit prendre en compte l'évolution des coûts de fonctionnement selon l'âge des véhicules. En effet, les dépenses de fonctionnement ne sont pas linéaires dans le temps et l'opportunité de renouveler des équipements à des années clés permet de maîtriser et d'optimiser certaines dépenses.

Les mesures faites sur l'ensemble du parc de bennes à ordures ménagères (BOM) pour l'année 2010 font apparaître un coût moyen de réparation annuel (fourniture de pièces détachées, hors main d'œuvre) de l'ordre de 6 800 € par benne durant les 8 à 9 années suivant l'acquisition, la 10^e année, les dépenses moyennes sont de l'ordre de 13 400 € par benne, soit une augmentation de plus de 97 %, d'où la raison d'un renouvellement proposé avant la 10^e année, synonyme de coûts de fonctionnement importants.

Compte tenu de ces éléments, les durées d'utilisation cibles sont les suivantes :

Type de véhicules	Objectif cible de durée d'utilisation
bennes à ordures ménagères	8 - 9 ans
balayeuses grande capacité	7 - 8 ans
balayeuses de voies étroites	orientation vers de la location-maintenance
balayeuses de trottoirs	
laveuses	8 - 10 ans
camions	10 ans

. Proposition pour 2011 :

Il est proposé d'individualiser cette opération à hauteur de 3 900 000 €.

Ce montant reste inférieur de 5 % au montant prévu au programme triennal d'investissement poids lourds défini fin 2009. Il permet les investissements suivants :

Type de véhicules	Renouvellement nécessaire en 2011
bennes à ordures ménagères	12 BOM
balayeuses grande capacité	4 BGC
laveuses	2 laveuses
camions	0 camion
équipements de VH	2 lames + 2 saleuses
grosses réparations	100 000 €
matériels et équipements atelier	70 000 €

Le renouvellement de 12 bennes à ordures ménagères en 2011 ne sera cependant pas suffisant pour être à jour et atteindre l'objectif cible de durée d'utilisation de 8-9 ans. Compte tenu des coûts de fonctionnement constatés ces dernières années, ce renouvellement contribuera, certes, à disposer d'équipements plus modernes, moins polluants (le parc de BOM en régie est encore constitué à plus de 50 % de véhicules de norme Euro 2 et Euro 3) et plus adaptés aux contraintes et à la pénibilité du travail (lève-conteneurs automatiques), mais permettra également d'économiser sur le budget de fonctionnement 2012 d'achat de pièces détachées.

Ce budget de maintenance est proposé à 950 000 € au budget principal 2011, soit une baisse de 150 000 € par rapport au budget principal 2010, grâce à l'effort d'investissement en BOM réalisé en 2010.

Equipements pour la collecte sélective : bacs verts, silos à verre, etc. (nouvelle opération globalisée)

. Enjeux :

L'opération individualisée d'optimisation de la collecte sélective correspond aujourd'hui essentiellement à des investissements récurrents. Il est proposé d'en faire une opération globalisée "équipements pour la collecte sélective".

L'ambition reste d'augmenter les performances de recyclage afin de préserver les ressources naturelles et réduire l'impact environnemental du traitement des déchets. Ces actions contribuent aux objectifs de l'agenda 21 de la Communauté urbaine et à ceux du plan de mandat.

. Proposition pour 2011 :

Il est proposé d'individualiser cette opération à hauteur de 1 200 000 euros. Ce montant se répartit de la façon suivante :

acquisition de bacs verts	650 000 €
acquisition de bacs gris	3 000 €
acquisition de silos à verre	220 000 €
acquisition de silos enterrés	257 000 €
études points de regroupement	20 000 €
travaux points de regroupement	50 000 €
Total	1 200 000 €

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les opérations globalisées de la direction de la propreté pour l'exercice 2011.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale C3 - Gérer de façon durable les déchets et la propreté des espaces communautaires, sur les opérations :

- n° 1774 (centres de recyclage et stockage déchets urbains) pour un montant total de 146 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal,

- n° 1782 (usine d'incinération Lyon-Sud) pour un montant total de 3 500 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal,

- n° 1800 (matériel technique propreté) pour un montant total de 350 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal,

- n° 1788 (bouches de lavage) pour un montant total de 60 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal,

- n° 1794 (poids lourd propreté) pour un montant total de 3 900 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal,

- n° 2339 (équipements pour la collecte sélective) pour un montant total de 1 200 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2011.